

Par télécopieur et par courrier : 418 528-0690

Québec, le 15 janvier 2007

Monsieur Gaétan Demers
Secteur énergétique
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-401
Québec (Québec) G1H 6R1

241

Projet d'implantation du terminal méthanier
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

DQ35

6211-04-004

Objet : Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique, des questions écrites provenant de différentes clientèles ont été transmises à la commission d'examen conjoint, chargée de l'étude de ce dossier. Ces demandes ont été examinées et sont également disponibles pour la consultation en ligne sur le site du BAPE.

La commission d'examen conjoint désire soumettre à votre instance la présente demande relevant de son expertise et compétence.

Veillez trouver, en annexe, l'information demandée pour laquelle une réponse rapide de votre part serait grandement appréciée compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 29 janvier prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement puisque dans son dernier communiqué la commission a fixé au 26 janvier la date limite de la réception des questions écrites.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Josée Primeau
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p.j.

**QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES ADRESSÉES AU
MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (DQ35)**

QUES15. Dans le tome 2, chapitre 5, page 5.22, l'étude prévoit une réduction des gaz à effet de serre en fournissant, entre autres, à nos résidences le combustible le plus propre. Alors au niveau des GES, quel serait l'effet de l'utilisation du gaz naturel en milieu résidentiel pour remplacer le chauffage hydro-électrique ? 2. Dans le tome 1, chapitre 4, page 4.15, l'étude prévoit une diminution du prix du GNL. Alors, dans un modèle de prévision du prix du GNL, est-ce que les auteurs ont inclus une variable à l'égard de l'épuisement des réserves de gaz naturel sur la planète ?

QUES25. On a beaucoup parlé, hier mardi après-midi, de ce que le gaz naturel pourrait se substituer avantageusement, du point de vue des émissions de GES et autres polluants, à d'autres sources d'énergie. On a peu parlé de ce que le gaz naturel est lui-même plus polluant que d'autres sources d'énergie. Par ailleurs, la Stratégie énergétique du Québec dit vouloir privilégier ce qu'elle appelle "les énergies propres", et elle cite à ce titre l'hydroélectricité, l'énergie éolienne et les économies d'énergie; elle ne cite pas le gaz naturel. **Question:** Les gouvernements québécois et canadien sont-ils en mesure de prendre des dispositions pour s'assurer que le gaz naturel éventuellement importé par Rabaska ne se substitue pas à des énergies plus propres déjà en place ou auxquelles, dans le cas de développements nouveaux, il pourrait être recouru? Si oui, quelles sont ces mesures possibles, sont-elles déjà prises ou quelles assurances les gouvernements ont-ils déjà données qu'ils les prendront?

QUES50. Lors de la mise en place de la conduite du gazoduc, le promoteur prévoit réaliser la traversée des Rivières Etchemin, Chaudière et Beauvillage à l'aide de la méthode par forage directionnel, ou si les conditions s'avèrent non favorables, par la méthode de tranchée ouverte. L'utilisation de la méthode par tranchée ouverte vous semble-t-elle acceptable selon les informations fournies par le promoteur ? Quels sont les impacts appréhendés de l'utilisation de la méthode par tranchée ouverte sur ces rivières et sur l'habitat du poisson ?

QUES183 Lors d'un reportage télévisé sur le sommet des énergies de l'Atlantique, M. Marois, porte-parole des énergies de l'Atlantique et vice-président d'Énergie du Nouveau-Brunswick (société provinciale) dit: "il y a deux catégories de fournisseurs d'électricité de nos jours, ceux qui dépendent plus de l'énergie fossile comme le Nouveau-Brunswick, et son sujet à la fluctuation des prix mondiaux et d'autres peuvent se fier plus sur l'énergie hydraulique, comme le Québec, et sont immunisés de ces fluctuations". À la Conférence sur la crise de l'énergie, mythe ou réalité à l'Université Laval, Mme Sophie Brochu, de Gaz Métro, propose dans son plan d'affaire pour le Québec, de chauffer l'eau et l'air dans les nouvelles résidences avec le gaz naturel. De cette façon, le Québec pourrait vendre son électricité sur des marchés plus payant, faire de la crise énergétique une formidable opportunité. Par ailleurs, elle indique que le marché du gaz est continental mais qu'il est en voie de devenir mondial.

Q: Cela n'augmenterait-il pas la dépendance du Québec face en une énergie qu'on doit importer d'un autre pays et que cette dernière serait plus sujette aux fluctuations des prix mondiaux

QUES220 Le gouvernement québécois a-t-il identifié, évalué et conclu à la nécessité de diversifier l'approvisionnement en gaz naturel au Québec avant la proposition de la Politique énergétique. Si oui, je demande d'en déposer les documents datés démontrant l'analyse faite et les éléments utilisés pour cette analyse.